

PROGRAMME URBAIN DE L'UE

PROCHAINES ÉTAPES

Plus de 360 millions de personnes vivent dans des villes européennes, ce qui représente plus des deux tiers de la population de l'UE. Ces zones urbaines sont confrontées à d'énormes défis dans différents domaines: transport et mobilité, emploi et entreprises, économie et environnement, logement et questions sociales, pour n'en citer que quelques-uns. Avec le programme urbain, l'UE souhaite mieux intégrer tous ces défis dans ses politiques.

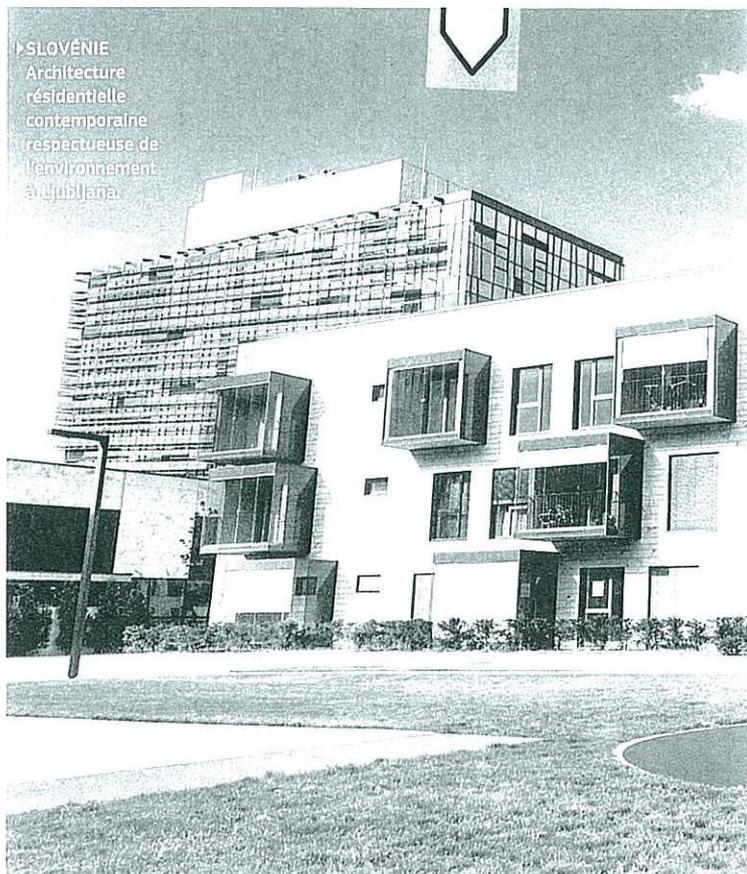
En quoi consiste le programme urbain?

Le débat sur le programme urbain de l'UE ne date pas d'hier. Dans sa communication de 1997, intitulée «La question urbaine: orientations pour un débat européen»⁽¹⁾, la Commission européenne indiquait déjà que de nouveaux efforts étaient nécessaires pour renforcer ou rétablir le rôle des villes européennes comme lieux d'intégration sociale et culturelle, sources de prospérité économique et de développement durable et piliers de la démocratie. Depuis lors, le développement urbain a pris une place plus centrale dans les politiques de l'UE, comme en atteste la nouvelle politique de cohésion.

Toutefois, face à la complexité croissante des défis urbains, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour demander que les villes soient associées plus étroitement à la conception et à la mise en œuvre des politiques communautaires, et que ces politiques soient mieux adaptées aux réalités des villes concernées. Ceci explique les appels répétés à l'instauration d'un programme urbain. En réponse à ces appels, la Commission européenne a organisé un forum CITIES⁽²⁾ afin d'engager un débat sur la nécessité d'un programme urbain. La demande pour un tel programme ayant été clairement exprimée lors du forum, la Commission a adopté une communication⁽³⁾ dans laquelle elle lance une consultation publique sur les principales caractéristiques d'un programme urbain de l'UE.

(1) «La question urbaine: orientations pour un débat européen», COM(97) 197 final.
 (2) http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/urban2014/index_en.cfm
 (3) «La dimension urbaine des politiques européennes – principales caractéristiques d'un programme urbain de l'UE», COM(2014) 490 final.

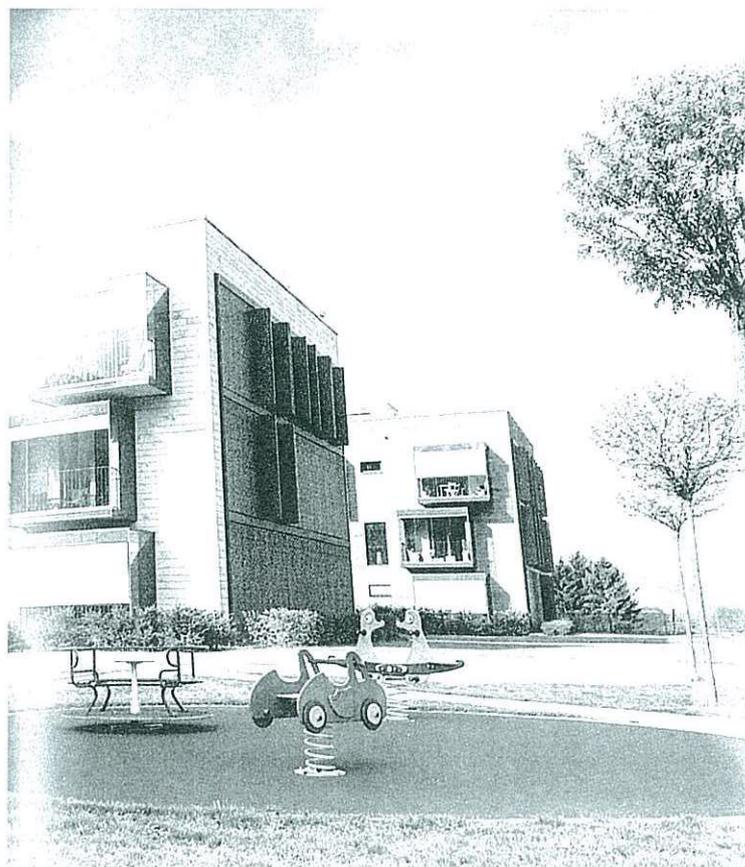
SLOVÉNIE
 Architecture
 résidentielle
 contemporaine
 respectueuse de
 l'environnement.
 à Ljubljana



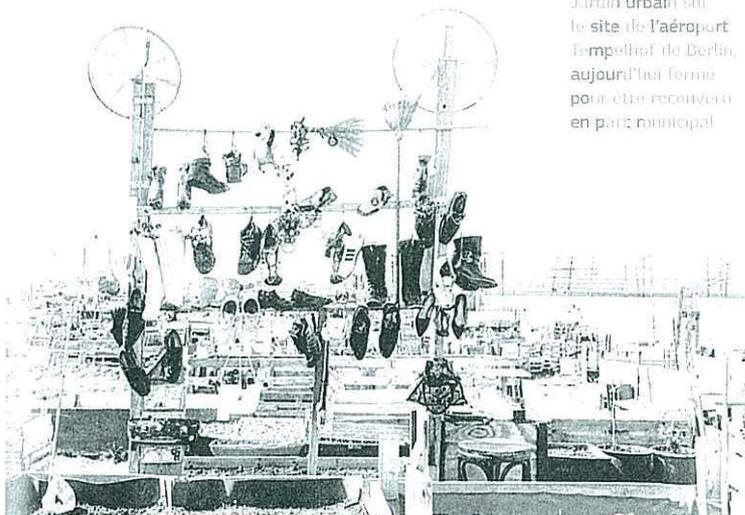
Consultation publique sur les principales caractéristiques d'un programme urbain de l'UE

La consultation publique sur le programme urbain de l'UE a été lancée le 18 juillet 2014 et clôturée le 26 septembre. Elle a suscité un vif intérêt et, au total, la Commission a reçu plus de 220 réponses. Parmi les participants figuraient principalement des particuliers, des autorités publiques, des entreprises privées, des organisations internationales, des organisations de la société civile et d'autres types d'organisations.

Quinze États membres ont répondu à la consultation et, bien qu'elle soit officiellement clôturée, certains États membres continuent d'envoyer leurs réponses, un retard imputable au calendrier de leurs processus décisionnels.



ALLEMAGNE
Jardin urbain sur
le site de l'aéroport
Tempelhof de Berlin,
aujourd'hui fermé
pour être reconverti
en parc municipal



Six grandes questions étaient posées:

- ▶ 1. Quelles sont les principales raisons de l'élaboration d'un programme urbain au niveau de l'UE?
- ▶ 2. Le programme urbain de l'UE devrait-il cibler un nombre restreint d'enjeux urbains ou plutôt fournir un cadre général?
- ▶ 3. Le modèle de développement urbain tel qu'il est présenté dans «Les villes de demain» constitue-t-il une base suffisante pour poursuivre les travaux?
- ▶ 4. Comment les acteurs urbains peuvent-ils contribuer plus efficacement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques au niveau de l'UE?
- ▶ 5. Quelles sont les meilleures manières d'encourager le développement d'une base de connaissances urbaines et territoriales plus solide et les échanges d'expériences?
- ▶ 6. Quel rôle doivent jouer les acteurs locaux, régionaux, nationaux et européens?

Les questions étaient assez générales afin de permettre aux nouveaux venus dans le débat de s'exprimer, en particulier sur la nécessité d'un programme urbain. Les réponses sont actuellement analysées et seront présentées dans un rapport de synthèse fin 2014.

Premiers résultats de la consultation

La première analyse montre très clairement qu'il existe un large consensus sur la nécessité de mettre en place un programme urbain européen.

Les participants sont demandeurs d'une approche européenne du développement urbain dans plusieurs domaines, par exemple:

- ▶ améliorer la coordination des politiques;
- ▶ tisser des liens plus étroits avec les citoyens et améliorer leur qualité de vie;
- ▶ améliorer la mise en œuvre des stratégies adoptées;
- ▶ répondre aux défis sociétaux les plus pressants, comme la neutralité carbone.

Les participants sont également très clairs quant aux éléments qu'ils souhaitent voir intégrés ou non dans le programme. Un grand nombre d'entre eux insistent sur la nécessité de respecter la subsidiarité et d'éviter l'instauration d'une nouvelle législation. Le programme urbain de l'UE doit permettre aux villes de contribuer pleinement à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 sans pour autant leur imposer un cadre rigide qui limiterait leurs mouvements.

Les participants sont clairement favorables à une nouvelle méthode de travail favorisant la participation des villes aux processus européen d'élaboration des politiques. Pour beaucoup, cette nouvelle méthode doit aussi être centrée sur des priorités revêtant un intérêt particulier pour l'UE et ses villes, notamment les priorités liées à la stratégie Europe 2020.

Prochaines étapes

À en juger par les résultats du forum CITIES et de la consultation publique, il existe une demande claire pour un programme urbain et les différents acteurs attendent de la Commission qu'elle donne son avis sur la forme à donner au programme urbain et sur son mode de fonctionnement dans la pratique.

La consultation a marqué une avancée décisive dans le débat sur le programme urbain de l'UE, mais ce débat n'est pas clos pour autant. La Commission entend à présent poursuivre le dialogue avec les principales parties prenantes sur des points plus concrets à partir des résultats de la consultation, avant de présenter une proposition d'action en 2015.

▶ POUR EN SAVOIR PLUS

http://ec.europa.eu/regional_policy/consultation/urb_agenda/index_en.cfm